



# CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 14 DECEMBRE 2021

Convocation : le 07 décembre 2021

Le **MARDI QUATORZE DECEMBRE DEUX MIL VINGT ET UN**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : BESNARD Jean-Philippe

Pouvoir : BESNARD Jean-Philippe à LIBERT Benjamin

La majorité du conseil municipal est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

### DEMANDE D'AJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour. À l'unanimité, l'assemblée valide cette requête.

### APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

### AFFAIRES GENERALES

#### o Point sur les illuminations de Noël

Monsieur le Maire remercie la commission de Noël pour le choix des illuminations et Christophe CHATARD ainsi que les services techniques pour l'installation. Le rendu est vraiment fantastique et approuvé de tous. D'autres installations sont à prévoir l'an prochain pour animer d'autres secteurs. Aussi, il conviendra de changer les cordons lumineux de plusieurs sujets de Noël de candélabres devenant vieillissants et nettement moins scintillants.

#### o Hangar communal – avancement du dossier

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une incompréhension avec le BET technique et le commercial la société ROY Energie ; Monsieur le Maire explique que le BET est en attente des accords ENEDIS pour commander le bâtiment alors qu'il était convenu de commander le bâtiment sans attendre la validation du raccordement afin de ne pas perdre de temps sur le montage du hangar. De ce fait, celui-ci ne sera pas livré avant juillet 2022.

- o Voirie rue de Paris - plantations

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les plantations devaient être faites dans la journée mais il s'avère que les arbres n'ont pas été pas livrés. Les plantations sont donc repoussées d'une semaine.

- o Voirie 2022– étude de l'ébauche d'aménagement : Ensonville

Monsieur le Maire présente l'ébauche du plan de faisabilité de l'aménagement de voirie à Ensonville proposé par DIF conception. Des remarques et suggestions d'améliorations ont été faites. Il convient de revoir l'emplacement des plateaux surélevés et l'aménagement de la mare entre autres.

## **FINANCES & RESSOURCES HUMAINES**

- o Décision modificative du budget communal – BP 231

Monsieur le Maire signale que la commune a reçu un trop perçu de taxe d'aménagement, qu'il convient de rembourser à l'État. Ce remboursement doit se traduire par une dépense sur un compte budgétaire du chapitre 10. Ce chapitre n'étant pas abondé, Monsieur le Maire demande le déplacement de crédits budgétaires.

Les propositions de déplacement de crédits sont les suivantes :

- Chapitre 011 - Compte 6228 : - 4 104.00 €
- Chapitre 010 - Compte 10226 : +4 104.00 €

À l'unanimité, cette décision modificative est approuvée par le conseil municipal.

- o Indemnités de gardiennage de l'Église & du chef de corps des pompiers pour 2022

Monsieur le Maire propose de reconduire les indemnités suivantes :

- Gardiennage de l'Église : 120.97 €
- Service rendu par chef de corps des pompiers : 35.31 €

Monsieur le Maire rappelle que ce sont des montants prévus par arrêtés préfectoraux. À l'unanimité, ces indemnités sont votées.

- o Autorisation de paiement du quart des dépenses d'investissement de l'année précédente

Monsieur le Maire propose de voter l'autorisation de paiement du quart des dépenses d'investissement prévus au budget de l'année précédente afin de permettre le paiement des factures en attente du vote du budget 2022. À l'unanimité, cette autorisation est validée.

- o Renouvellement de la prise en charge partielle de la complémentaire et de la garantie au maintien de salaire des agents pour 2022

Monsieur le Maire propose de reconduire pour 2022 les aides participatives aux garanties sociales des agents, à savoir :

- Complémentaire santé (mutuelle) sous réserve d'être labellisée : 20 €/mois.
- Garantie Maintien de salaire des agents : 5€/ mois.

Il signale que les participations sont de l'ordre de 30% des cotisations réelles des agents et qu'elles sont versées au prorata temporis. À l'unanimité, ces participations sont approuvées.

o Fixation des tarifs pour 2022

Monsieur le Maire propose de passer au vote les différents tarifs communaux pour l'année 2022.

**Tarifs des prestations de service de la bibliothèque**

Adhésion à la bibliothèque : 0/18 ans : gratuit - Adulte : 5 €

Connexion à internet : gratuit

Photocopie de document et impression de pages internet

- photocopie noir et blanc : 0,15 € l'unité
- photocopie couleur : 0,50 € l'unité

Envoi par fax : 0,20 € l'unité

Il est proposé de mettre en place la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque. Cela pourrait permettre entre autres d'augmenter le nombre d'abonnés. François SEILLE signale que le nombre d'adhérent reste stable avec une augmentation de 2 abonnés cette année soit 109 adhérents à la bibliothèque. Après discussions, à la majorité, le tarif de 5 € est conservé.

Il est suggéré de proposer la prestation scan en lieu et place du fax. Il sera demandé à l'agent de bibliothèque si c'est une prestation qui est sollicitée par les abonnés.

**Tarifs location des jardins communaux**

Les tarifs des jardins communaux sont reconduits à l'unanimité de la manière suivante :

- Parcelle avec alimentation en eau : 30 €/an
- Parcelle sans alimentation en eau : 20 €/an

**Tarifs des concessions dans le cimetière**

Les tarifs des prestations cimetières sont reconduits pour 2022 à l'unanimité de la manière suivante :

Durée	Concession ordinaire	Cavurne	Columbarium	Plaque gravée pour columbarium	Plaquette gravée pour le totem du jardin du souvenir
<b>15 ans</b>	**	**	250.00 €	125.00€	105.00 €
<b>30 ans</b>	180.00 €	300.00 €	450.00 €		
<b>50 ans</b>	270.00 €	450.00 €	650.00 €		

**Tarifs des salles communales**

Les tarifs 2022 sont votés comme suit :

Salle Robert Ferron

	Résidents de la commune	Résidents hors commune	Associations de la Commune
Salle	110 €	220 €	<b>Gratuit</b>
Chauffage	30 €		
<b>Caution</b>	<b>220 €</b>		
<b>Arrhes</b>	<b>20 €</b>	<b>40 €</b>	

Espace des 4 Vents

TYPE DE LOCATION salle(s) et cuisine comprise	Résidents de la commune		Résidents hors commune	
	Tarifs	Arrhes	Tarifs	Arrhes
<b>Journée 24 h (8 h / 8 h)</b>				
Grande salle	225 €	40 €	450 €	80 €
Petite salle	110 €	20 €	220 €	40 €
Grande & petite salles	300 €	60 €	600 €	120 €
<b>Week-end</b>				
Grande salle	330 €	60 €	660€	120 €
Petite salle	180 €	40 €	360 €	80 €
Grande & petite salles	400 €	100 €	800 €	200 €
<b>Assemblée générale ou réunion ou vin d'honneur</b>				
Grande salle	100 €	40 €	200 €	40 €
Petite salle	50 €	20 €	100 €	20 €
<b>Chauffage</b>				
Grande salle	50 €/jour			
Petite salle	25€/jour			
<b>Équipement</b>				
<i>Sono + vidéo Grande salle uniquement</i>	50 €		100 €	
<b>Cautions</b>				
<b>Grande salle</b>	1000 €			
<b>Petite salle</b>	400 €			
<b>Grande &amp; Petite salle</b>	1 400 €			

## FESTIVITES

- o Vœux à la population – décision

Compte tenu des conditions sanitaires et de l'évolution dernière, il est suggéré de ne pas organiser les vœux à la population pour 2022. À l'unanimité de l'assemblée, cette proposition paraît plus raisonnable.

- o Noël des enfants : tour en calèche et venue du Père Noël : maintenu

Monsieur le Maire confirme la venue de la calèche le vendredi 17 janvier pour les enfants de l'école.

Le Père Noël passera également dans chaque classe pour distribuer des chocolats aux élèves. Madame AGOSTO en tant que directrice assure que cet après-midi sera réalisé dans le respect des gestes barrières.

## INFORMATIONS GENERALES

### o Vaccination Covid19

Monsieur le Maire informe les conseillers que le vaccinodrome de Voves est ouvert du 13 au 18 décembre 2021.

### o SITREVA

Monsieur le Maire confirme à l'assemblée que la convention de fortagement des déchets incinérés avec le SITREVA a été signée. Aussi, il informe le conseil que les titres de recettes pour 2021 ont été émis sur la base de 1.50 € sans application de la TVA. Néanmoins, la convention précise que le montant correspond à 1.50 €HT. Il sera étudié l'intérêt pour la commune d'être assujettie à la TVA.

## QUESTIONS DIVERSES

### o Monsieur le Maire après avoir échangé avec Ecrire et dire, propose de fixer une date en vue de la préparation d'un nouveau Moulin à Paroles.

Monsieur le Maire propose de réunir la commission communication. Cette réunion aura lieu le vendredi 28 janvier 2022.

### o Mise en place d'une commission pour réfléchir à la gestion et à l'aménagement du cimetière

Suite à plusieurs remarques et échanges sur la gestion et l'aménagement du cimetière, Monsieur le Maire propose de créer une commission de réflexion.

Après échanges, les membres seront : François SEILLE, Jean-Michel DUBIEF, Cyrielle TOURISSEAU, Gérard CLAVIER, Stéphane RIDET et Claude AGOSTO.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle un devis pour le géoréférencement du cimetière qui avait été envisagé. Il s'agit d'une intégration par drone du cimetière sur notre outil existant INFOGEO qui permet une gestion plus concrète du cimetière Cette mission approuvée à l'unanimité s'élève à 950 € HT soit 1 140.00 € TTC

Benjamin LIBERT demande comment peut-on faire évoluer cet outil dès lors qu'une nouvelle concession sera attribuée ; est-ce que cela permet la réintégration de cette dernière dans l'outil sans le passage du prestataire ? Ce point sera demandé à l'entreprise.

### o Réflexion sur la réfection du réseau d'eau potable entre la rocade et l'entrée d'Edeville

Compte tenu de la mise en service de la fibre prochainement, de nouveaux poteaux vont devoir être réinstallés. Afin d'éviter la mise place de nouvelles lignes aériennes, et comme envisagé, il conviendrait de passer un fourreau entre la rocade et l'entrée d'Edeville. C'est pourquoi il serait opportun de réfléchir également pour 2022 à la dernière tranche de réfection en eau potable et ainsi profiter de cette tranchée pour y passer la fibre. Une demande d'estimatif va être demandée.

### o Mise en place d'un tarif pour les interventions des services techniques sur les assainissements collectifs chez les particuliers.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un grand nombre d'interventions sont régulièrement faites sur les postes d'assainissement chez les particuliers en raison d'un non-respect des règles données. Il y est souvent retrouvé des lingettes, des protections et

également des graisses. Pour sensibiliser les utilisateurs, il est proposé d'instaurer un tarif pour ces interventions récurrentes. À l'unanimité, l'assemblée fixe celui-ci à 70 €.

- Monsieur le Maire présente un devis pour du mobilier afin d'équiper la salle de conseil (ancienne classe).  
Une proposition a été faite pour l'acquisition de 10 tables et 30 chaises ainsi qu'une armoire pour remplacer celle des associations dans la salle des 4 Vents. Le montant du devis s'élève à 3 200 €HT soit 3840.00 €TTC. Celui-ci est validé par l'ensemble du conseil municipal.
- Virginie MARCHAND demande si l'organisation d'une visite de l'école a pu avancer. Monsieur le Maire signale avoir reçu l'accord de la Communauté de communes sous réserve de reporter le ménage au samedi.  
Par ailleurs, elle signale que des propriétaires voisins de l'école se sont plaints du bruit important lié à la ventilation de l'école. Monsieur le Maire informe que le nécessaire a été fait auprès de la com'com' et de l'architecte. En effet, des solutions sont en cours, des mesures ont été prises pour calculer le débit de bruit émis pour vérifier si le cahier des charges a été respecté. Il est prévu l'installation de pièges à son sur les bouches d'aération.
- Roland BODA signale la panne d'un luminaire sur Ossoville ; il lui est précisé que le nécessaire a été fait pour réparer ce candélabre.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h10.

Le prochain conseil municipal est prévu au jeudi 13 janvier 2022.